Ticket CESU

FORMULAIRE DE DEMANDE

Formulaire disponible sur le site www.cesu-fonctionpublique.fr

1 dossier par enfant (pièces justificatives + formulaire)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

N° de dossier (réservé à Accor Services)

1 - BENEFICIAIRE

Code Ministère (code **MIN**) (Code situé sur la fiche de paie)

Code CESU bénéficiaire (Si déjà inscrit)

Statut ❒ Fonctionnaire ou ouvrier d'Etat ❒ Agent non titulaire de droit public ou de droit privé ❒ Magistrat ❒ Militaire ❒ Conjoint d'un agent décédé, bénéficiaire d'une pension de réversion

Civilité ❒ Monsieur ❒ Madame ❒ Mademoiselle

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone

Email

(Indispensable pour le suivi de l'instruction de votre dossier sur Internet)

2 - AUTRE PARENT/CONJOINT

Civilité autre parent ❒ Monsieur ❒ Madame ❒ Mademoiselle

Nom autre parent Prénom autre parent

❒ N'habite pas à la même adresse que le bénéficiaire

3 - ENFANT

Nom enfant Prénom enfant

Date de naissance enfant ❒ Garde pleine ❒ Garde alternée ❒ Adoption

En cas d'adoption, date de la fin de congé d'adoption

Code Postal Ville

Précisez le rang de naissance Si naissance multiple, indiquez le nombre

Si mère au foyer, cochez la case ❒ Sinon, date de reprise d'activité*

4 - RESSOURCES/SITUATION FAMILIALE

Nombre de parts fiscales actuelle , Revenu fiscal de référence : € (Année n-2, sans les centimes)

En année n-2 le revenu fiscal de référence est calculé, le cas échéant par addition de votre revenu fiscal de référence et de celui de votre conjoint

Situation maritale actuelle : vit seul(e) avec enfant : ❒ Célibataire ❒ Divorcé(e) ❒ Veuf(ve)
vit en couple : ❒ Marié(e) ❒ Pacsé(e) ❒ Concubin(e)

❒ Vous souhaitez recevoir majoritairement des titres Ticket CESU de 50 € et 100 €

* Si la conjointe de l'agent ne travaille pas, le calcul se fait à partir de la date de naissance + 10 semaines pour les 1er et 2e enfants, 18 semaines pour le 3e et 22 en cas de naissance multiple. Si le congé d'adoption n'est pas pris, les délais réglementaires seront fictivement appliqués.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'attribution de titres Ticket CESU - garde d'enfant de moins de trois ans. Ces données sont uniquement destinées à ACCOR Services France. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Pour exercer ce droit, ou pour toute autre demande, vous pouvez écrire à ACCOR Services France - Service marketing - 72, rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge.

Pièces à fournir en photocopie (format A4 : 21x29.7 cm) selon la situation du demandeur (voir conditions d'obtention sur le site internet : www.cesu-fonctionpublique.fr ou sur les dépliants disponibles dans les services ministériels d'action sociale).

- ❒ Livret de famille
- ❒ Avis d'imposition de l'année N-2 (pour les deux parents)
- ❒ Dernière feuille de paie
- ❒ Attestation de reprise d'activité après congé maternité si l'enfant a moins de 1 an ou de congé d'adoption (à retirer auprès du service de gestion du personnel)
- ❒ Pour 2006 joindre l'attestation de non-versement de la PGJE, établie par votre service ministériel d'action sociale
- ❒ Attestation du versement des prestations familiales
- ❒ Courrier désignant d'un commun accord, le parent qui bénéficiera du dispositif en cas de garde alternée, ou à défaut
- ❒ Convention ou jugement du tribunal attestant de la garde alternée
- ❒ Titre de pension de réversion en cas de décès du conjoint agent de l'Etat retraité

Les originaux de : ❒ Autorisation de prélèvement pour les frais d'envoi des titres Ticket CESU à domicile ❒ Relevé d'Identité Bancaire
(à télécharger sur le site www.cesu-fonctionpublique.fr ou auprès de votre service ministériel d'action sociale)

Merci d'adresser l'ensemble de votre dossier (non plié, sans agrafe ni trombone) dans une enveloppe A4 :
EXPERIAN - Opération garde d'enfant - 223, bd Mac Donald - 75019 PARIS

Signature du demandeur :

Fait à :

Date :

Signature de l'autre parent / du conjoint :

Fait à :

Date :

ACCOR SERVICES | CAISSE D'EPARGNE

A.S.F. - S.A.S. au capital de 388 036 640 euros - 393 365 135 R.C.S. Nanterre - 10/2006